

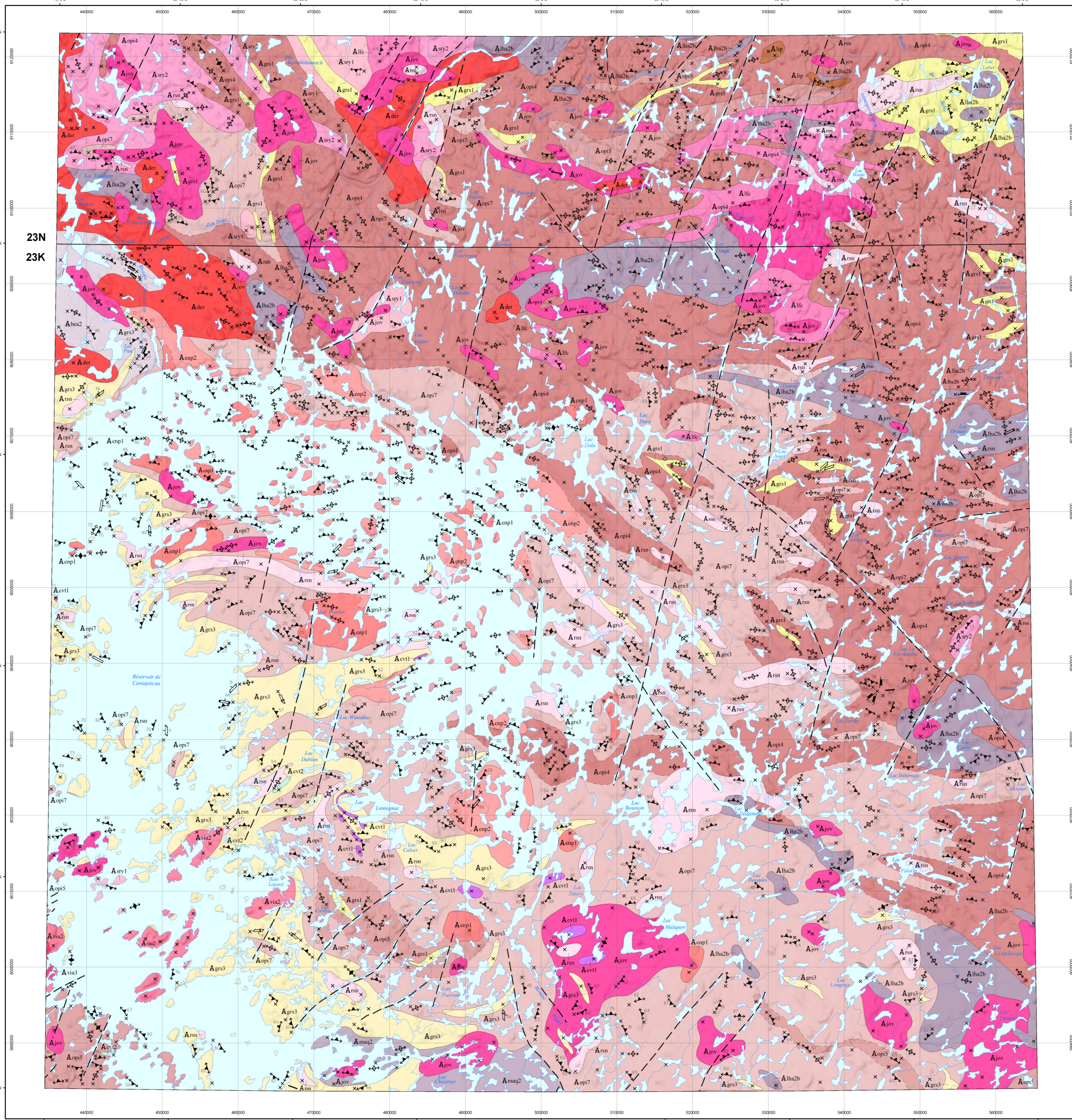
Géologie de la région du réservoir de Caniapiscau

23N

LÉGENDE STRATIGRAPHIQUE

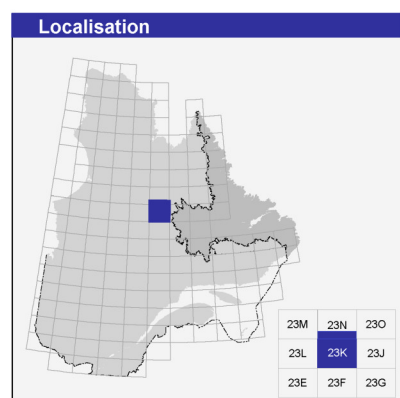
ARCHÉEN

- Suite de Viau (2571±1 et 2572±2 Ma; David et Parent, 1997; Parent, 1998)**
- Ava1** Granite alcalin rougeâtre à biotite + fluorine + magnétite, massif et à texture porphyroïde
 - Ava2** Granite alcalin à biotite + titanite + magnétite + apatite, homogène, massif, gris blanchâtre ou gris rosâtre, de granulométrie moyenne à grossière et à texture porphyroïde
- Suite de Lippé**
- Alp** Syénite à biotite + magnétite + pyroxène altéré (5 à 10 % de minéraux mafiques), homogène, de couleur gris rosâtre ou gris blanchâtre, d'aspect massif et de granulométrie moyenne
- Suite de Joinville**
- Ajo** Granite à biotite + chlorite + magnétite (moins de 2 % de minéraux mafiques), homogène, de teinte gris rosâtre, gris blanchâtre ou rosâtre, d'aspect massif et de granulométrie fine à moyenne, localement pegmatitique ou à texture porphyroïde
- Suite de Derivieux**
- Ader** Grandiorite à biotite (moins de 10 % de minéraux mafiques) possédant une texture porphyroïde produite par la présence de 5 à 20 % de phénocristes de feldspath potassique de 0,5 à 3 centimètres de longueur. La roche est homogène, à une teinte gris clair ou gris rosâtre, une granulométrie moyenne à grossière et un aspect massif à faiblement folié. À plusieurs endroits, la roche a une texture hétérogranulaire et contient des enclaves de paragneiss très étirés qui donnent un aspect de diatexite
- Suite de Rousson**
- Arsn** Granite blanc à biotite + grenat + orthopyroxène (moins de 1 % de minéraux mafiques), homogène, d'aspect massif et de granulométrie moyenne à grossière, couramment pegmatitique
- Suite de LeFrançois**
- Alfc** Granite à biotite + orthopyroxène (charnockite) contenant moins de 5 % de minéraux mafiques. La roche est homogène, de teinte gris brunâtre à brun jaunâtre, d'aspect massif à légèrement folié et de granulométrie moyenne à grossière
- Suite de Sérigny**
- Ast2** Oplite à biotite + orthopyroxène + clinopyroxène, homogène, de teinte verdâtre, d'aspect massif à légèrement folié, de granulométrie moyenne, localement à texture porphyroïde. L'oplite renferme une phase charnockitique en contact graduel et diffus avec la phase granodioritique
 - Ast1** Grandiorite à biotite + clinopyroxène, homogène, de teinte gris légèrement verdâtre, d'aspect massif à légèrement folié, de granulométrie moyenne, localement à texture porphyroïde
- Suite de Lachaine**
- Alha2b** Diorite quartzifère et enderbite à biotite + orthopyroxène + clinopyroxène + hornblende (5 à 20% de minéraux mafiques), massives à foliées, de teinte verte ou gris verdâtre, de granulométrie fine à moyenne et qui possèdent une susceptibilité magnétique élevée. Les roches renferment une phase granitique à orthopyroxène en contact graduel et diffus avec la phase dioritique ou tonalitique
- Suite de Caniapiscau (2664±9/7 Ma; David, communication personnelle)**
- Acp2** Diatexite à biotite, hétérogène et rubanée, dont la composition varie de diorite quartzifère à tonalitique. La roche est gris clair ou gris blanchâtre, hétérogranulaire et de granulométrie moyenne à grossière. Bandes lenticulaires centimétriques à décimétriques de granite ou de grandiorite rosâtres (5 à 40 %) en contact diffus avec la phase tonalitique et dioritique. Localement, amas décimétriques de granite blanchâtre à grenat ou orthopyroxène centimétriques. L'unité renferme entre 5 et 30 % d'enclaves de diorite quartzifère et de tonalite semblables à celles de l'unité Acp1
 - Acp1** Tonalite à biotite et diorite quartzifère à biotite + hornblende, foliées, grises, gris blanchâtre ou gris jaunâtre, et de granulométrie fine à moyenne. Ces roches renferment moins de 20 % de mobilisat blanchâtre de composition tonalitique, plus rarement granodioritique ou granitique
- Suite d'Opiscoté (2682-2630 Ma; Chevê et Brouillette, 1995; Percival, 1993; Leclair et al., 1998; David et al., 2009; David et al., en préparation)**
- Aop7** Diatexite homogène à biotite + grenat de composition tonalitique à granitique, gris jaunâtre ou brun jaunâtre, hétérogranulaire, de granulométrie fine à grossière, avec des amas pegmatitiques. La diatexite renferme entre 10 et 25 % de schlierens de biotite et d'enclaves de paragneiss fortement absorbées qui, jumelées avec la foliation migmatitique, forment un rubanement irrégulier
 - Aop5** Diatexite homogène à biotite + orthopyroxène de composition tonalitique à granitique, gris verdâtre ou brun jaunâtre, hétérogranulaire, de granulométrie fine à grossière, avec des amas pegmatitiques. La diatexite renferme entre 10 et 25 % de schlierens de biotite et d'enclaves de paragneiss fortement absorbées qui, jumelées avec la foliation migmatitique, forment un rubanement irrégulier
 - Aop4** Diatexite homogène à biotite + orthopyroxène + grenat de composition tonalitique à granitique, gris verdâtre ou brun jaunâtre, hétérogranulaire, de granulométrie fine à grossière, avec des amas pegmatitiques. La diatexite renferme entre 10 et 25 % de schlierens de biotite et d'enclaves de paragneiss fortement absorbées qui, jumelées avec la foliation migmatitique, forment un rubanement irrégulier
- Suite de Calvet**
- Acv12** Petits lambeaux d'amphibolite gris verdâtre, foliées, plus ou moins migmatitiques, de granulométrie fine à moyenne et à texture granoblastique
 - Acv11** Petits lambeaux de pyroxénite, de péridotite et de dunite, foliées, homogènes, de granulométrie très fine à moyenne, à texture granoblastique totale ou partielle et possédant une altération brunâtre caractéristique
- Suite de Beausac (2690±7 Ma; David et al., 2009)**
- Abs2** Tonalite et grandiorite à biotite + hornblende, gris blanchâtre, foliées, de granulométrie fine à moyenne, affectées par une forte déformation linéaire. Quelques horizons métriques à décimétriques de diorite quartzifère; enclaves centimétriques à métriques d'amphibolite et de roches ultramafiques
- Suite de Marquiset (2704±2 Ma; Parent, 1998)**
- Ama2** Tonalite et grandiorite à hornblende + biotite, gris blanchâtre, homogènes, foliées, de granulométrie fine à moyenne
- Complexe de Grosbols (ca. 2700 Ma; Simard, 2008)**
- Agr3** Paragneiss migmatitiques à biotite + grenat, brun jaunâtre, de granulométrie fine à moyenne, bien foliés et qui montrent un rubanement compositionnel. La roche contient moins de 20% de mobilisat blanchâtre de composition tonalitique à granitique, sous forme de rubans, de lentilles, d'amas ou de poches d'épaisseur millimétrique à décimétrique. Quelques niveaux décimétriques à décimétriques de formations de fer silicatées
 - Agr1** Paragneiss migmatitiques à biotite + orthopyroxène + grenat, brun jaunâtre ou brun rouille, de granulométrie fine à moyenne, foliées et à texture granoblastique. La roche contient de 20 à 50 % de bandes millimétriques à décimétriques de mobilisat blanchâtre à gris verdâtre de composition tonalitique à granitique. Quelques niveaux décimétriques à décimétriques de formations de fer silicatées
- Les symboles et abréviations utilisés sur cette carte sont décrits dans la publication PRO 2000-06 du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.



23K

RG 2009-04-C001

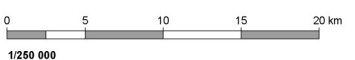


Métadonnées

Surface de référence géodésique : Ellipsoïde GRS 80
 Système de référence géodésique : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
 Projection cartographique : Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 19
 Longitude d'origine : 69°0'
 Latitude d'origine : 0°

Frontières

----- Frontière internationale
 - - - - - Frontière interprovinciale ou interétatique
 - - - - - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)



Sources

Données	Organisme	Année
Géologie :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Géologie Québec	2009
Topographie :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'information géographique	1996

Réalisation

Géologie : Martin Simard, Martin Parent, Lynda Paquette (2008)
 Assistance technique : Pascale Martel et Frédéric St-Pierre

Production : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Géologie Québec

Diffusion : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec